

Charenton

n° 228

Avril 2018

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



**d'augmentation de la part communale
des taux d'imposition en 2018**

DÉCRYPTAGE

**INVENTONS ENSEMBLE LA
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS** *page 12*

GRAND ANGLE

**UN BUDGET VOLONTAIRE SANS
HAUSSE DE LA FISCALITÉ** *page 15*

RENCONTRE

**DES ÉLUS LOCAUX EN
COLÈRE** *page 24*



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{er} Maire adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

"Inventons la Métropole du Grand Paris"

14 En direct

15 GRAND ANGLE

"Un budget volontaire sans hausse de fiscalité"

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

Avec des élus locaux en colère

25 Portait



Olivier Tollu, Président du Comité d'Entente des Associations Patriotiques

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • **Photos** Marion Fuzon, Yvan Lastes, Jean-Pierre Le Nai, Weboiseau • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** JM. Hillereau • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires
Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

L'actualité récente est incontestablement marquée par plusieurs sujets majeurs pour notre ville et ses concitoyens.

J'ai accueilli une réunion de l'association des Maires du Val-de-Marne le 28 février dernier pour évoquer les réflexions avancées par les autorités préfectorales en vue d'une réorganisation territoriale de divers commissariats de police de notre département. A cette occasion, nous avons collectivement exprimé notre désaccord sur tout projet qui conduirait à une réduction du champ d'action et des horaires des antennes de la police nationale dans nos communes. Ce refus concernait en particulier la possibilité que les commissariats de Charenton-Saint-Maurice et d'Alfortville soient fermés la nuit pour laisser place à une supervision des effectifs de police nationale par celui de Maisons-Alfort.

Les Maires des 4 communes concernées mais également Michel Herbillon, Député de notre circonscription, ont rejeté cette option. Les forces de la police nationale sont en effet d'ores et déjà insuffisantes et devraient au contraire être renforcées, en particulier en termes d'effectifs. C'est d'ailleurs une revendication ancienne de la municipalité. A la suite, notre Conseil municipal a voté, à l'unanimité, un vœu le 7 mars refusant la fermeture de notre commissariat et demandant le renforcement de ses effectifs. Je mobiliserai les Charentonnais si l'Etat ne prend pas en considération notre souhait de maintenir les missions du commissariat de police.

Je profite également de cet édito pour remercier une nouvelle fois les 450 Charentonnais qui ont participé à la réunion publique du 12 mars dernier présentant le projet de renouvellement urbain de notre quartier Bercy. Il s'agit d'une affluence record et historique pour une réunion de ce type qui témoigne de l'intérêt des habitants pour ce projet attendu depuis des décennies. Des ateliers participatifs avec la population seront organisés à l'automne 2018 pour échanger sur les orientations proposées par UrbanEra, entité de Bouygues immobilier, chargée de réaliser cette opération.

Ce mois-ci, le *Charenton Magazine* rappellera que les campagnes de mesure menées par l'observatoire du bruit, Bruitparif en liaison avec la Direction des Routes d'Ile-de-France, ont confirmé que le revêtement acoustique antibruit, posé sur l'autoroute A4 l'été dernier, a réduit les nuisances sonores de cet axe routier de façon significative.

Par ailleurs, Charenton sera l'une des premières villes de France avec Vincennes à mettre en place le stationnement payant pour les deux roues motorisés à partir du mois d'avril. Avec cette mesure, la Municipalité souhaite mieux réguler le phénomène des véhicules "ventouses" et du stationnement anarchique sur les trottoirs. La Ville poursuivra également ses efforts pour augmenter les zones de stationnement dédiées aux motos et aux scooters.

Enfin, je vous invite à lire avec attention le dossier consacré au budget rappelant le travail déterminé de la Ville pour maîtriser les dépenses publiques tout en réalisant des investissements en faveur des habitants grâce à nos capacités d'autofinancement, et cela, sans augmenter les taux d'imposition ni endetter la ville.



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL | Le 20 mars dernier, les médaillés du travail ont été conviés par Hervé Gicquel, le Maire, et Valérie Lyet, Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles, à une cérémonie organisée dans les salons de l'Hôtel de Ville. Près de 50 Charentonnais ont été mis à l'honneur pour leur carrière professionnelle, devant leurs proches venus nombreux. Félicitations à eux !



 Retrouvez le nom des récipiendaires et des photos de la cérémonie sur www.charenton.fr

< **RETOUR** EN IMAGES >



MIPIM | Le jury du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris" a retenu UrbanEra, entité de Bouygues Immobilier spécialisée dans la réalisation de quartiers mixtes et durables, pour le projet de renouvellement urbain du secteur Charenton Bercy. Au lendemain de la réunion publique du 12 mars dernier au gymnase Maurice Herzog, cette opération a été présentée au Mipim, un salon international de l'immobilier, qui se tenait à Cannes, en raison de son caractère d'innovation urbaine et de sa dimension métropolitaine.



MUSIQUE | Le Nouvel Orchestre du Conservatoire de Musique André Navarra s'est produit en mars dernier, au Théâtre des 2 Rives, sous la direction de Nathalie Soulié. Ce concert de gala a réuni élèves et professeurs pour un beau moment de musique, avec la participation des membres des ateliers hip hop du service jeunesse mais aussi, à certains moments, du public invité à apporter sa voix sur quelques chansons.



SERVICE DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE | Velib' 2 est arrivé à Charenton depuis le mois dernier. La station du 89, rue de Paris est active et permet d'emprunter des vélos connectés. Deux autres stations seront mises en service dans les prochaines semaines.

JEUNESSE | Les vacances d'hiver ont laissé de bons souvenirs aux jeunes du service municipal Jeunesse. Comme toujours, elles furent teintées de nombreuses sorties, animations ainsi que de différents ateliers.



CHARENTON SOUS LA NEIGE | Amateur de photographie, Visuddhi Ung, étudiant charentonnais, a parcouru les rues de la ville pendant les épisodes de neige. Une certaine poésie se dégage de ses paysages urbains qu'il a gentiment fait parvenir à la rédaction du *Charenton magazine*. Son compte instagram : @Visualisation

< RETOUR EN IMAGES >



PRÉVENTION ROUTIÈRE | Plus de 500 enfants charentonnais ont été sensibilisés au code de la route dans les classes de CE2 et de CM2, avec le concours de la Police municipale. Après un apprentissage des bons usages et quelques cas pratiques, les enfants ont passé, pour 266 CM2, le permis cycliste et, pour 277 CE2, le permis piéton.

PETITE ENFANCE | Bien emmitoufflés dans des vêtements chauds, les petits du multi-accueil Bercy ont profité des quelques centimètres de neige pour s'amuser sur la terrasse de cet équipement. Pour beaucoup, il s'agissait d'une découverte. Ensemble, ils ont réalisé un bonhomme de neige, baptisé "Norbert".



SPEAKING COFFEE | Chaque samedi matin, un groupe de Charentonnais se réunit au sein de la médiathèque des quais sous l'impulsion du Comité de Jumelage Charenton-Trowbridge pour pratiquer la langue anglaise, sous forme d'échanges libres entre les participants. Certains samedis sont consacrés à la lecture d'œuvres littéraires. Prochain rendez-vous, samedi 14 avril, sur le thème : Jane Austen "Orgueil et préjugés"

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Quartier Bercy

La clinique de Bercy s'est engagée le mois dernier dans la lutte contre le cancer colorectal, dans le cadre de l'opération "Mars bleu", à travers des films et des rencontres avec des professionnels.



Résidence Sellier

L'artiste charentonnais Brixx a malicieusement installé un portrait d'Henri Sellier, l'initiateur de 15 cités-jardins, des résidences sociales novatrices édifiées entre 1920 et 1945 en Ile-de-France, dans le square éponyme. Comme à l'accoutumé, il a réalisé ce portrait à l'aide de briques colorées en plastique.



Rue des Bordeaux

Le carnaval du Relais Assistant Maternel s'est déroulé, il y a quelques semaines, dans un esprit festif et familial. Enfants, parents et assistants maternels étaient ravis de se déguiser et de partager ce bon moment ensemble.



BERCEY

QUAI DE BERCEY

LA SEINE

AVENUE DE LA LIBERTÉ

M LIBERTÉ

BOIS DE VINCENNES

Rue de la Cerisaie

Au mois de mars, 64 élèves du collège la Cerisaie ont participé au concours "kangourou des mathématiques", un défi destiné aux jeunes avec 26 questions pour tester leurs connaissances tout en s'amusant !



Hôtel de Ville

Le 12 mars, le service petite enfance a réuni les futurs parents charentonnais pour les informer sur les modes de garde à leur disposition. Prochaine rencontre, toujours en mairie, le lundi 14 mai à 14h.



Rue de l'embarcadère

Le lycée polyvalent Robert Schuman a ouvert ses portes, le 10 mars 2018, aux élèves et à leur famille pour une matinée de découverte des métiers et des différentes voies d'orientation.



Rue Paul Eluard

La résidence Jeanne d'Albret a organisé récemment un repas mexicain pour mettre un peu de couleur et de fantaisie dans le quotidien des seniors.



Chemin de halage

Après les intempéries du début d'année, les cyclistes et joggeurs ont retrouvé l'usage du chemin de halage, le long de la Marne. Les équipes de la voirie ont travaillé dur pour évacuer efficacement les traces de limon déposées par la crue.

CHEERLEADING

Le plein d'énergie

Journée survoltée pour les Cheer Excess de Charenton qui avaient organisé un "showcase" hors norme, le mois dernier, au complexe Nelson Paillou ! Quelques semaines avant les compétitions, le club charentonnais avait proposé à son homologue parisien, le Paris Cheer, une grande journée festive pour

partager leur passion commune. Près d'une centaine d'athlètes étaient présents pour cette rencontre avec un "camp" en matinée, c'est-à-dire des entraînements intensifs et un showcase l'après-midi, soit une présentation en musique et en public des enchaînements.



ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

Les bonnes affaires de la bourse aux vêtements

Du 22 au 24 mars 2018 avait lieu la traditionnelle bourse aux vêtements proposée par l'Association des Familles de Charenton. Dans l'espace Toffoli transformé en vaste dressing, les Charentonnais pouvaient trouver vestes, chemises et autres accessoires à des prix modérés. Rappelons que participer à cette bourse aux vêtements, c'est également faire un acte de solidarité. En effet, la recette de cette manifestation permet à l'association de mener ses actions d'entraide auprès des familles à travers le soutien scolaire et d'autres actions sociales.

ÎLOT DE LA RUE DU PONT

En direct du Chantier



Le projet de requalification de l'îlot de la rue du pont situé à l'angle du quai des carrières, de la rue du pont et de la rue de Paris se traduit par la construction, par le bailleur Immobilière 3F, d'environ 90 logements sociaux et intermédiaires ainsi qu'en rez-de-chaussée de plusieurs commerces. Pour rappel cette opération doit contribuer à requalifier l'entrée sud de la ville, à favoriser le renouvellement urbain et la lutte contre l'insalubrité, la redynamisation commerciale du quartier et diversifier l'offre de logements locatifs sur la ville. La construction suit parfaitement son calendrier comme en atteste la très nette avancée du gros œuvre.

RAPPEL

Stationnement payant pour les deux roues

Depuis le 2 avril 2018, le stationnement des deux roues motorisés est devenu payant à Charenton. En effet, notre ville voit depuis une dizaine d'années le trafic des deux roues augmenter de façon constante. Le stationnement anarchique d'un grand nombre sur nos trottoirs est devenu une source d'exaspération pour les concitoyens qui saisissent régulièrement la Ville pour y mettre un terme. Le Maire et le Conseil municipal ont donc décidé de prendre des mesures destinées à partager l'espace public de façon efficiente et à sécuriser sur les trottoirs notamment pour les personnes à mobilité réduite. Il a été délibéré que les mesures qui s'appliquent aux automobilistes peuvent également être légitimement étendues aux motards et aux utilisateurs de scooters en rapport des efforts importants d'aménagement des espaces publics consentis par la commune. La ville compte environ 500 places dédiées aux deux roues et scooters. Elle va accroître ces emplacements de 50 places dans les semaines à venir. Le forfait journalier pour les résidents charentonnais est de 0,30 €, le forfait mensuel de 7 € et le forfait annuel de 75 €. A noter : pour payer votre stationnement les codes tarifs sont différents pour les



automobiles et pour les deux roues. Le code tarif résidentiel pour les deux roues est le 62872, le code horaire vert 62862, le code non résident mensuel 62882 et le code rouge 62861.

N'oubliez pas de faire les démarches pour bénéficier des tarifs pour les résidents :

www.charenton.fr

AUTOROUTE A4

Bruitparif confirme les bienfaits de l'enrobé phonique

Afin d'établir l'impact de la mise en place d'un nouveau revêtement de chaussée sur l'autoroute A4 notamment à hauteur de Charenton, la Direction des Routes d'Ile de France et l'observatoire du bruit, Bruitparif, ont engagé une campagne de mesures en juin 2017. Pour ce faire, deux stations ont été installées. La première au niveau de la résidence Bobillot Sellier et la seconde au croisement de la rue Victor Hugo et du quai des Carrières.

Bruitparif vient d'indiquer à la Ville que les améliorations apportées par les nouveaux enrobés phoniques sont bien réelles. Elles sont, en effet, en moyenne de l'ordre de -6,1 dB(A) (de -7,2 dB(A) dans le sens Paris-Provence, de -5,0 dB(A) dans le sens Province-Paris). A titre de comparaison, la pose de ces enrobés phoniques a quasiment les mêmes conséquences sur les niveaux de bruit qu'une division par 4 du nombre de véhicules.

Pour autant, Hervé Gicquel ne désarme pas et confirme que si l'action consentie par la Région Ile-de-France et l'État en 2017 est significative en termes financiers et d'impact sur les nuisances sonores générées par l'autoroute A4, il n'en demeure pas moins que la question de la pacification définitive de cet axe routier reste une priorité pour l'amélioration du cadre de vie des Charentonnais.



SOLIDARITÉ

Caravane du vivre ensemble

La Municipalité est engagée au quotidien dans des démarches favorisant les actions de proximité renforçant la solidarité. Une nouvelle initiative a vu le jour, le 21 mars dernier, dans le quartier de Bercy, elle s'intitule "la caravane du vivre ensemble". Des intervenants ont réalisé des animations au niveau du quai de Bercy dont le but était d'informer les habitants sur les thèmes des économies d'énergie, de la santé ou des aides proposées par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette première rencontre s'est révélée fructueuse et les Charentonnais ont apprécié cette démarche de proximité visant à apporter des solutions et des conseils pratiques.



ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT

L'accueil du centre Alexandre Portier entièrement rénové

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'accueil du public et de la mise en accessibilité des structures municipales, la Ville a fait procéder à la reconfiguration totale du hall d'entrée du Centre Alexandre Portier. Ainsi, le 21 bis, rue des Bordeaux est plus accessible à tous.

PROJET CHARENTON-BERCY

La participation des habitants est lancée !

Le 12 mars dernier, Hervé Gicquel a dévoilé le nom et le projet du lauréat du concours "Inventons la métropole du Grand Paris" qui sera en charge de la métamorphose urbaine du quartier de Bercy. Le Maire a souhaité réserver la primeur de cette annonce aux Charentonnais car à présent c'est avec eux que le projet va se construire.



La réunion publique du 12 mars qui s'est tenue au complexe sportif Maurice Herzog a battu tous les records de participation. En effet, ce sont plus de 450 Charentonnais qui ont répondu présent à l'invitation que le Maire, Hervé Gicquel, leur avait lancée afin de leur présenter en avant-première la société UrbanEra et son projet urbain pour le quartier de Bercy.

Les usagers, les habitants du quartier et l'ensemble des Charentonnais ont été au cœur de ce rendez-vous. Dans ce cadre, le débat s'est ouvert par la projection d'une enquête audiovisuelle réalisée auprès de 30 habitants et usagers de Charenton au cours de laquelle ils ont été interrogés sur leur vision de l'avenir du quartier.

La clairvoyance de chacun des interviewés sur les besoins urbains et humains de ce secteur a été particulièrement saisissante lorsque l'opérateur urbain, UrbanEra (entité du groupe Bouygues Immobilier), a présenté l'esprit de son projet et que celui-ci faisait singulièrement écho aux témoignages. Les questions émanant de la salle n'ont pas démenti cette intime corrélation entre les aspirations des habitants, de la Municipalité et des acteurs du projet. Autoroute A4 à pacifier, nécessité d'un travail partenarial avec la Ville de Paris, financement du projet, implantation de commerces de proximité... sont venus ponctuer les échanges constructifs de cette soirée qui, comme l'a rappelé le Maire, n'est que le début d'un long processus de concertation autour de l'évolution de ce secteur.

C'est pourquoi, il a conclu cette rencontre en annonçant, pour la rentrée, de nouveaux rendez-vous, des balades urbaines et des ateliers participatifs, grâce auxquels les Charentonnais seront sollicités pour enrichir le projet tout au long de son instruction, et plus particulièrement autour de l'articulation essentielle entre l'ambition métropolitaine et l'amélioration du cadre de vie actuel.

Si vous souhaitez être informé à propos de ce projet et/ou participer aux prochains ateliers, vous pouvez vous inscrire via :

- via le formulaire dédié sur le site www.charenton.fr
- par voie postale (Hôtel de Ville
48, rue de Paris à Charenton-le-Pont)
- par téléphone (01.46.76.46.76)



Calendrier*

12 MARS 2018

Lancement de la concertation avec les habitants

AUTOMNE 2018

Balades urbaines et ateliers participatifs avec les habitants

2018 - 2021

Instructions des étapes administratives et réglementaires obligatoires (études d'impact, enquêtes publiques...) et la concertation.

2022

Début des travaux sur les secteurs disponibles avec des opérations indépendantes les unes des autres. Le lien avec Paris par le percement de la rue Baron Leroy sera vu comme prioritaire et devra constituer la 1^{ère} phase opérationnelle.

*Comme pour toutes les opérations d'aménagement d'envergure, le calendrier communiqué à ce stade est prévisionnel et susceptible d'évoluer.

PASSERELLE VALMY

Un ascenseur pour 2019

Mis en service en 1996, l'escalier mécanique permettant d'accéder à la passerelle Valmy a, depuis son installation, dû supporter bon nombre de dégradations ou avaries. La dernière en date a obligé la Ville à procéder à son arrêt complet en décembre 2015. De nombreuses études ont été nécessaires afin d'envisager la réhabilitation la plus adaptée pour apporter une solution efficace aux déplacements des habitants. Il est apparu que la création d'un nouvel escalier mécanique n'aurait finalement pas été satisfaisante et que la mise en place d'un ascenseur vitré est un dispositif plus fiable techniquement.

En effet, ce choix va faciliter la gestion des flux ascendants comme par le passé mais aussi descendants. La possibilité d'utiliser ce dispositif en montée et en descente devrait également limiter les blocages intempestifs. Par ailleurs, contre toute attente, le coût estimé par la mise en place d'un ascenseur est inférieur à la réalisation d'un nouvel escalier mécanique. Enfin, cette option permet d'envisager, sur le long terme, une mise en accessibilité de la passerelle en attendant la concrétisation du projet métropolitain programmé sur le quartier Bercy.

Le début des travaux est programmé durant l'été 2018 pour une réception au cours du 1^{er} semestre 2019.



QUELQUES CAMÉRAS ...

... et nos véhicules sont bien gardés

Lorsque l'on stationne son véhicule dans un parking couvert que ce soit quelques minutes pour aller faire ses courses ou en location tout au long de l'année, on choisit le confort de trouver aisément une place mais aussi de mettre sa voiture ou son 2 roues motorisé en sécurité. C'est pourquoi les parkings Toffoli, de la Mairie et De Lattre de Tassigny ont été dotés, le 1^{er} mars dernier, de caméras de vidéosurveillance. Au total, ce sont 20 caméras qui ont été ainsi installées.

FOIRE DU TRÔNE 2018

Paris a entendu les Charentonnais

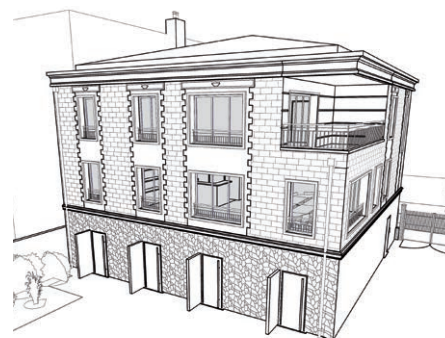


Les nuisances liées à l'installation annuelle de la Foire du trône sur la pelouse de Reuilly est un cheval de bataille conduit sans retenue et de longue date par les municipalités charentonnaises successives. Pour cette nouvelle édition qui s'est ouverte le 30 mars dernier et se poursuivra jusqu'au 27 mai prochain, la Ville de Paris a mis en place différents dispositifs visant à réduire l'impact de cette manifestation sur le quotidien des riverains du Bois de Vincennes.

Afin d'amenuiser l'impact sonore de cet événement, un arrêté a fixé un volume sonore maximum pour chaque manège. De plus, les horaires d'ouverture ont été revus à la baisse la semaine avec une fermeture à 23h en lieu et place de minuit.

Parallèlement, un dispositif de piétonisation est déployé le week-end de midi à 21h dans un quartier compris entre le boulevard

des Maréchaux et le bois, de la Porte de Charenton à la Porte Dorée. La Ville de Paris espère ainsi réduire l'atteinte de la hausse de la circulation que la Foire du trône engendre aux alentours du bois. Hervé Gicquel, s'il se félicite de cette avancée notable dans la prise en compte par la Ville de Paris des nuisances générées pour les Charentonnais, attend malgré tout le bilan de ce dispositif.



RETOUR EN IMAGE

Construction des nouveaux locaux du stade Charentonneau

Après de longs mois de préparation, la construction des futurs locaux sportifs du stade Charentonneau a débuté le 23 mars dernier. La livraison de ce nouvel équipement est programmée pour la fin d'année.

Un budget volontaire sans hausse de fiscalité

L'élaboration des budgets des communes est de plus en plus difficile. Pour autant, celui proposé au conseil municipal de Charenton du 11 avril 2018 se voudra volontariste et tourné vers l'avenir. Gérer de façon efficiente les finances de la ville, tout en agissant dans les domaines de l'enfance, de la solidarité, de l'embellissement du cadre de vie, du développement durable et de la sécurisation des bâtiments communaux sont au cœur du nouvel exercice budgétaire qui s'ouvre.



Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2018 s'articule autour de plusieurs lignes directrices : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la réduction de la dette, un programme d'investissement volontaire, sans augmentation de la fiscalité. Explications. Notre ville, comme l'ensemble des collectivités locales, doit contribuer au redressement des comptes publics depuis plusieurs années. Cet objectif ne peut conduire à transférer l'essentiel de l'effort sur les collectivités locales, alors que dans le même temps l'Etat aggrave son déficit sur la période de programmation 2017-2020. En effet, les communes ont déjà réalisé des efforts de gestion considérables.

En parallèle, la dotation globale de fonctionnement, enveloppe la plus importante parmi les dotations de l'État, se réduit depuis 2012. Puis encore, les contributions de la commune aux divers fonds de péréquation, dont le but est de soutenir les collectivités moins bien gérées, ont augmenté sur la même période. Cela représente une perte cumulée pour Charenton de près de 15 millions d'euros soit l'équivalent d'environ du coût de construction d'une école et demi. Les élus de Charenton ont fait le choix de maintenir, tant que cela est possible, le niveau et la qualité des services attendus par les habitants.

MAITRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET LA DETTE

La Municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. Depuis plusieurs années, il est demandé aux services municipaux de limiter les charges liées à leur fonctionnement en optimisant leur action. Ces efforts se traduisent par une évolution des dépenses de personnel estimée à +0,74% en 2017 permettant une maîtrise de la masse salariale. Leur progression devrait s'établir à 1,10% en 2018.

Au 31 décembre 2017, l'encours global de la dette s'établissait à seulement 5,8 millions



L'école Anatole France constitue l'un des principaux investissements 2018



[Patrick Segalat]

**Maire Adjoint chargé
des Finances et des Ressources Humaines**

"En matière de gestion des finances publiques, Charenton fait à la fois preuve de rigueur et de volontarisme. Cette méthode crée un cercle vertueux. En parallèle, d'une vigilance accrue sur nos finances, l'équipe municipale poursuit la modernisation des bâtiments et l'amélioration des services publics en entretenant son patrimoine et en adaptant ses équipements dans un souci de développement durable. Un effort important porte sur la sécurisation du patrimoine en particulier les écoles et les crèches".

d'euros, soit 195€ par habitant, contre 1 118€ au niveau national pour les communes de même strate (20 000 à 50 000 habitants). La commune de Charenton s'est désendettée de façon continue depuis 2005 puisque en 2017 et pour la 12^e année consécutive, elle n'a pas contracté d'emprunt. Cette philosophie permet à la ville de payer un niveau très faible de charges d'intérêt.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Pour la 8^e année consécutive, et conformément aux engagements pris par la Municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, les taux d'imposition municipaux ne seront pas augmentés. Au niveau départemental sur la strate des villes de 20 à 50 000 habitants, Charenton a les taux les plus bas. Elle se positionne en 1^{ère}

position sur la taxe d'habitation et en 2^e position pour celle sur le foncier bâti. Grâce à une gestion dynamique et rigoureuse de ses dépenses, elle cherche à consolider son épargne. Cependant, il est à noter que notre taux d'épargne brute qui était de 7,3 millions d'euros en 2017 devrait fléchir à 5,6 millions d'euros en 2018 du fait d'une conjoncture tendue.

Le chiffre du mois

0%

d'augmentation de la part communale
des taux d'imposition en 2018

Investir pour les générations futures

Une ville dynamique est une ville qui prépare le futur et pense, aux générations à venir. C'est pourquoi, à Charenton, le programme d'investissement 2018 reste ambitieux malgré le contexte budgétaire contraint. Pour un montant de près de 18,3 millions d'euros, il répond aux besoins de modernisation du patrimoine, d'amélioration des services publics selon les principes du développement durable et des économies d'énergie. Tours d'horizon général des principaux investissements prévus cette année.

LES PRINCIPAUX MONTANTS INSCRITS EN 2018

LES GRANDS PROJETS



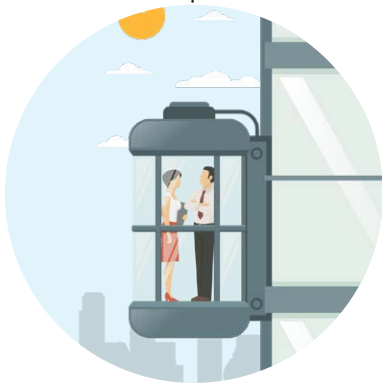
**Construction de l'Ecole
Elémentaire Anatole
France dotée de 8 classes
et d'un accueil de loisirs**

4,2 millions €



**Réaménagement et
extension du
Multi Accueil Paris**

1,7 million €



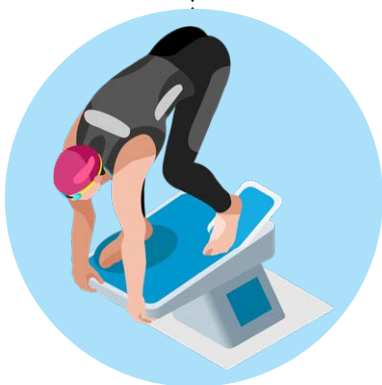
**Création d'un ascenseur
pour remplacer l'escalier
mécanique du quartier de
Bercy**

770 000 €



**Réalisation de nouveaux
locaux au stade
Charentonneau**

1,6 million €



**Réhabilitation de la
piscine Télémaco GOUIN**

**250 000 €
(1^{ère} inscription)**



**Rénovation du
Parc de Conflans**

700 000 €

ET AUSSI ...

Investissement dans le gros entretien pour sécuriser l'ensemble des patrimoines de la Ville (bâtiments, espaces publics...) : **1,6 million €**

Développement de la vidéo-protection : **500 000 €**

Contrat de performance énergétique : **183 000 €**

Embellissement des espaces verts : **116 000 €**

Réalisation d'aménagement pour les personnes handicapées : **150 000 €**

64,5 MILLIONS €
BUDGET TOTAL DE LA VILLE
EN FONCTIONNEMENT

18,3 MILLIONS €
MONTANT DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

5,8 MILLIONS €
MONTANT DE LA DETTE



Le budget de la Ville contribue à faire vivre les associations locales

Budget de la commune : quand et comment ?



Comme toutes les collectivités locales, Charenton doit obéir à la règle d'équilibre du budget. Cela signifie que les dépenses doivent être entièrement couvertes par les recettes. Le budget est voté pour une année civile avant le 15 avril. Cette année, le budget sera voté le 11 avril en conseil municipal.

LE VOTE DU BUDGET ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le vote du budget permet également l'attribution des subventions aux associations impliquées dans la vie locale. Les acteurs associatifs favorisent l'animation de la ville en matière de sport et de culture notamment. Ils favorisent également le renforcement

des solidarités locales en complément des institutions publiques. C'est la raison pour laquelle, 805 000 € de subventions sont attribués à la centaine d'associations locales.

UNE RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTIONS EXTÉRIURES POUR FINANCER LES OPÉRATIONS

Depuis plusieurs années, la municipalité de Charenton-le-Pont s'appuie sur une politique active de recherches de partenariats et de subventions extérieures dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets. 900 000 € ont ainsi été perçus de la part de différents organismes pour des opérations et initiatives municipales.

MAINTENIR L'AUTONOMIE

Service de portage des repas à domicile



Aujourd'hui, sur le territoire charentonnais, près de 70 personnes bénéficient d'une livraison des repas à domicile. Très apprécié, cette prestation proposée par le C.C.A.S. et son service de soutien aux seniors s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou la perte d'autonomie. En apportant un plateau repas à leur domicile, le chauffeur glisse aussi un petit mot, prend des nouvelles et s'assure que tout va bien. Il est un lien avec l'extérieur. Le tarif de ces repas est compris entre 3 et 8,50 €, en fonction des revenus. Le bénéficiaire peut personnaliser cette prestation en choisissant son menu et les jours de livraison. Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjointe en charge des Seniors, précise "Le portage des repas existe à Charenton depuis plus de 15 ans. C'est une prestation qui permet à nos aînés, quand ils ne peuvent plus sortir ou n'ont plus l'envie de cuisiner, d'avoir une alimentation équilibrée et adaptée. Bien souvent, recevoir une visite, cela entretient le moral."



Renseignements au 01.45.18.36.18 - Centre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

LOISIRS

Un ciné-club pour les seniors

Depuis quelques années, le centre Portier propose régulièrement des projections pour les seniors charentonnais. Dans la pénombre de la salle polyvalente du 3^e étage, les retraités aiment à se retrouver pour profiter d'une programmation variée. Pour prolonger ce bon moment, la projection est suivie d'une petite collation et d'échanges entre les participants. Après "Le Pape François", réalisé par Beda Docampo Feijóo diffusé le jeudi 5 avril, ce sera "L'âge ingrat", réalisé par Gilles Grangier en 1964, qui sera proposé le jeudi 12 avril à 14h30.

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.34.



ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les générations se retrouvent autour du développement durable

A peine quelques séances passées ensemble, et déjà des petites habitudes et de jolies complicités sont nées. Les fillettes de l'accueil de loisirs de l'école Briand ont intégré dans leur groupe les retraitées charentonnaises sans ciller, presque comme une évidence. Nicole et Suzanne sont parties prenantes d'un projet porté par le centre de loisirs sur le thème du développement durable. Ce n'est pas la première fois que seniors et enfants se retrouvent pour des activités communes. Il y a quelques semaines, un atelier de mölkky les avaient fait se rencontrer avec beaucoup de bonne humeur. Le mois dernier, une séance réunissant les générations s'est déroulée sur le thème du développement durable. Autour de la table, petits et grands s'attellent à reproduire, avec des bouchons de bouteille d'eau et de lait, le logo aux couleurs de la ville. Avec application et surtout l'envie de "bien faire", toutes sont fières de ce travail d'équipe. L'une trie les bouchons, l'autre prépare le mastic (pour fixer les bouchons sur la planche de bois), et la dernière vérifie l'équilibre du motif. Beaucoup de sérénité et de concentration se dégagent de cette activité qui semble harmonieuse et constructive. Le fruit de leur création sera visible lors d'une grande journée dédiée au développement durable et au recyclage sur la place Briand le 2 juin prochain.



Retour à la semaine de 4 jours

A compter de septembre prochain, la semaine d'école des enfants charentonnais revient à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Cette décision intervient suite à la concertation avec les parents, les conseils d'écoles et la Municipalité. 56,3 % des votants ont affirmé leur volonté de revenir au rythme initial des quatre jours de classe. D'ailleurs, ce choix a été confirmé lors du Conseil municipal du 7 mars. Les parents de l'ensemble des élèves charentonnais vont prochainement recevoir une lettre leur expliquant les modalités de ce changement. Il faut donc retenir que les horaires scolaires, à partir de la rentrée 2018, seront les suivants : le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

A l'école, ce que ça change

La journée d'école va être un peu plus longue, cela va permettre pour la maîtresse ou le maître d'organiser le temps de travail différemment. Par exemple, les enfants en maternelle pourront, après la sieste, avoir des temps d'apprentissage plus développés. Pour tous, cette réorganisation offre de la latitude pour proposer des activités ou des sorties supplémentaires, sans surveiller la fin des cours à 16h.

Au centre de loisirs, ce que ça change

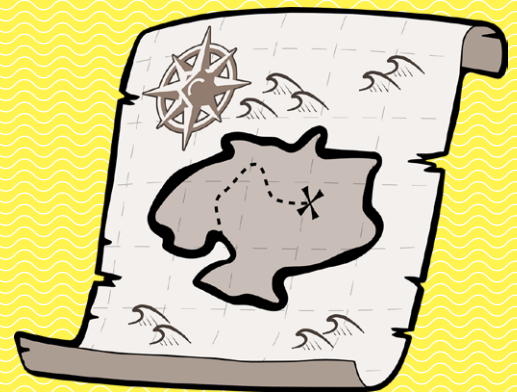
Le mercredi, les enfants vont pouvoir aller au centre de loisirs toute la journée, ou bien uniquement le matin (en prenant le temps de déjeuner, bien sûr) ou encore uniquement l'après-midi (avec le goûter). Les enfants pourront faire plus de sorties et plus d'activités.

Ce qui ne change pas

Les parents feront toujours leurs inscriptions sur "monespacech@renton.fr". Ils pourront choisir, en fonction de leurs besoins, d'inscrire leur enfant le mercredi à la journée ou la demi-journée. Ce qui ne change pas, c'est ce principe de travailler en cohérence, entre, d'un côté, l'équipe pédagogique et, de l'autre, la Municipalité qui organise les temps "périscolaires". C'est ce qu'on appelle le "projet éducatif territorial". Il a été rédigé pour donner des grandes lignes d'un travail transversal entre les enseignants et les animateurs. Par exemple, cette année, les enfants travaillent sur le thème du développement durable en classe et continuent d'explorer ce sujet au centre de loisirs. Ce projet éducatif territorial doit être réactualisé à la rentrée prochaine.

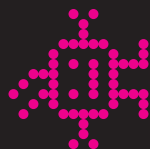
Renseignements : monespacech@renton.fr et enfance@charenton.fr

Refonte de la carte scolaire



Avec l'ouverture en septembre 2018 de 5 classes, d'un centre de loisirs et d'un restaurant scolaire à l'école Anatole France, il apparaissait nécessaire de refondre la carte scolaire de la ville. "Notre propos", explique Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire adjointe en charge de l'enfance et de l'éducation, "c'est de répondre aux évolutions des effectifs scolaires et notamment alléger ceux de l'école Aristide Briand (qui compte actuellement près de 700 élèves !). De plus, il nous fallait intégrer une logique de prospective basée sur les programmes de construction des nouveaux logements sur la commune. Cette refonte va aussi permettre une sectorisation équilibrée et, la nouveauté, c'est la création de binômes maternelles/élémentaires pour favoriser le lien entre les équipes éducatives. Bien sûr, élément important pour les familles, nous tenons compte des fratries dans cette carte scolaire." Cette démarche s'est faite en concertation avec les directeurs d'école, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription et les représentants des parents d'élèves.





Honnête sur le net

En janvier dernier, le service médiation prévention a organisé une vaste opération visant à informer les élèves de 2^{nde} du lycée Robert Schuman des dérives possibles d'Internet et des réseaux sociaux. Il s'agissait, sans dénigrer évidemment le formidable outil de communication, d'échange et de connaissance qu'il est devenu, d'apporter des nuances. Par le biais de mises en situation et à grands renforts d'exemples pratiques, les comédiens ont abordé les sujets tels que les risques d'addiction, les dérives dangereuses et ont rappelé la nécessité de prendre du recul et d'aiguiser à chaque instant son esprit critique. Reconnu organisme de formation et soutenu par 5 Ministères, le Théâtre du chaos est spécialisé dans un répertoire théâtral contemporain qui reflète des thèmes de la société actuelle. Les jeunes ayant assisté à ces représentations étaient en effet invités à participer, à énoncer des solutions pour venir en aide aux personnages et certains n'ont pas hésité à monter sur scène pour improviser avec les comédiens. Les échanges ont permis de donner des informations claires aux lycéens des 8 classes présentes (déposer plainte, consulter un addictologue, s'adresser à un adulte...).



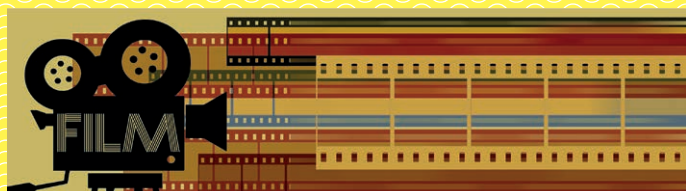
Collège au cinéma

Depuis quelques années, les élèves du collège la Cerisaie participent à l'opération "Collège au cinéma", qui leur permet de se rendre dans un cinéma cristolien pour y visionner des films classés "art et essai". S'inscrivant dans l'éducation artistique et culturelle menée par les professeurs de lettres et d'histoire géographie, "Collège au cinéma" est un dispositif à vocation nationale qui repose sur l'engagement de cinq partenaires principaux : le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation nationale, les Inspections d'Académie, les collèges et leurs équipes pédagogiques, les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma. Au cours de l'année scolaire, trois classes du collège la Cerisaie seront amenées à voir en tout cinq films aux univers variés. L'objectif est de leur inculquer les bases d'une culture cinématographique et de leur donner des outils pour comprendre le fonctionnement d'un scénario. Peu à peu, ils apprendront à décrypter les images, et au contact des professionnels rencontrés lors des projections, aiguiseront leur vocabulaire et leur capacité à analyser un film. Pour valoriser ce travail mené toute l'année, les élèves de 3^e ont ensuite la possibilité de réaliser un exposé qui pourra être préparé dans le cadre du Brevet national des Collèges.



Séjour tout schuss pour les collégiens

En début d'année, trois classes de 5^e du collège la Cerisaie sont parties en séjour à la Plagne. Une semaine durant, les élèves ont découvert la vie en collectivité, le milieu montagnard et leurs premières descentes en ski alpin. 4 autres classes rejoindront à leur tour les pistes enneigées dans le courant du mois. Comme toujours, le but de ces séjours est de découvrir une nouvelle région, de pratiquer des activités sportives en lien avec leur environnement mais aussi d'apprendre à vivre ensemble.



SO CAPOEIRA

Une belle fête

L'association So Capoeira de Charenton a organisé sa 7^e rencontre internationale les 10 et 11 mars au gymnase Maurice Herzog. Durant ces deux jours, près d'une centaine de pratiquants, enfants et adultes, ont reçu l'enseignement de grands maîtres venus du Brésil et d'Allemagne. C'est avec émotion que les débutants ont vécu la cérémonie traditionnelle du baptême de capoeira et que les pratiquants confirmés se sont vus remettre la corde correspondant à leur changement de niveau sous la supervision de Mestre Gaivota plus connu comme Luis, maître de Capoeira du groupe Cadencia de Jogar en France et dirigeant des cours enfants et adultes de la ville. Des stages d'approfondissement étaient également proposés par le contra-mestre Marrom alias Vaneil Paixão venu exprès de Salvador de Bahia.



L'HAIR DU TEMPS

Prenez soin de vos cheveux au meilleur prix

Depuis 5 mois, les férus d'élégance capillaire se donnent rendez-vous au salon l'Hair du temps. Corinne Cohen et son équipe de coiffeurs qualifiés vous accueillent avec le sourire dans un décor américain vintage. Vous serez chouchoutés dans une ambiance chaleureuse. Toutes les spécialités de la coiffure sont pratiquées et en particulier le lissage brésilien qui remporte en ce moment un grand succès. La maison pratique des formules très intéressantes, ainsi, par exemple, pour 10 brushings, vous pouvez faire une économie de 50 €. Le mardi, un service quick coupe-séchage est proposé à 25 € et le jeudi, c'est un forfait couleur. La carte de fidélité du salon vous permet d'obtenir une réduction de 15% au bout de 10 passages. Sur présentation de cet article un bon de réduction de 15% sur toute prestation homme, femme ou enfant vous sera offert.

L'Hair du temps

114, rue de Paris - tél. 01.43.96.24.57 - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h, le jeudi de 10h à 20h.

ACADÉMIE DE BOXES

Un stage pour sauver des vies

Le 10 mars, un stage d'initiation aux premiers secours (IPS) était organisé par la Croix-Rouge à l'Académie de Boxes de Charenton. 16 participants ont écouté attentivement les formateurs Mehdi et Pascal venus avec un mannequin et un défibrillateur. Ce stage a permis de revoir la technique des massages cardiaques et l'utilisation du défibrillateur qui se trouve à proximité de la salle de boxe, ce qui sauvera peut-être des vies ! Il est déjà prévu de renouveler ce type de stage et de voir comment apporter les premiers soins en cas de fracture, coupure, hémorragie, brûlure, ... et pourquoi pas l'étendre à d'autres associations sportives.



BORNES ARRÊTS MINUTES

15 minutes pas plus



Deux zones de bornes arrêts minutes existent actuellement sur la ville rue de Paris en zone cœur de ville et rue du général Leclerc. Le régime du stationnement de ces zones que vous pouvez facilement identifier à leur signal lumineux est particulier. En effet, le stationnement y est toléré et gratuit durant 15 minutes. Le voyant devient alors rouge et vous devez impérativement quitter votre emplacement. En effet, le stationnement ne devient pas payant mais interdit et vous êtes alors passible d'une contravention de 35 € pour stationnement gênant (et non pas d'un FPS, puisqu'il ne s'agit pas d'un stationnement payant).

BIENVENUE À

Philippe Bernos
Notaire

99, rue de Paris
Tél. 01.41.79.08.38.

PATRIMOINE LOCAL

Société d'Histoire et d'Archéologie

Le dernier bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice vient de paraître. Les lecteurs pourront parcourir des articles consacrés à des vies de soldats de la Grande-Guerre, à l'historique de l'Arbre de la Liberté à Saint-Maurice et à l'histoire de l'apiculture dans les deux communes.

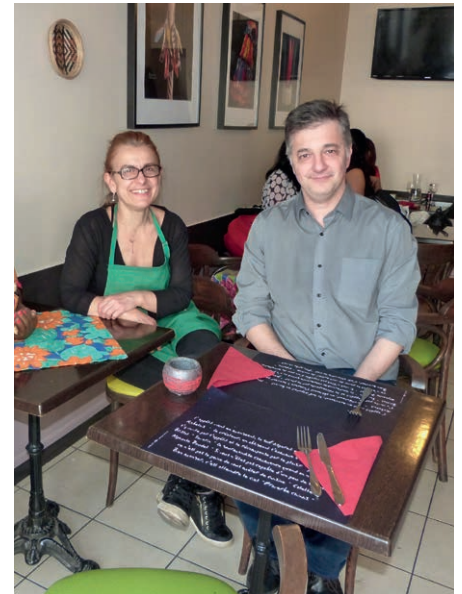
Ce numéro est consultable dans les médiathèques. Il est également possible de se le procurer (au prix de 3 €) à l'adresse de l'association : Société d'Histoire et d'Archéologie - BP 70 075 - 94 221 Charenton Cedex ou par courriel histoireetarcheologie.shacsm@yahoo.fr. En outre, les adhérents seront satisfaits d'apprendre que, depuis peu, l'association vient de se doter d'un site Internet. Il est donc



désormais possible d'y consulter les activités, les rubriques consacrées à l'histoire ainsi que des informations pratiques. www.shacsm.fr

TUPINAMBÀ

Un petit coin de Brésil à Charenton



Depuis quelques semaines, Luci et Elcio ont ouvert un restaurant brésilien rue Gabriel Péri. Ce petit carrefour du monde, comme ils le disent de concert, c'est un lieu qu'ils ont souhaité intime, chaleureux et familial. Quelques photos, un peu d'artisanat et un fond musical donnent la note. Le restaurant porte le nom de "Tupinambá", une tribu d'Amazonie, réputée pour pratiquer une agriculture de forêt (cultivant le manioc, la patate douce, le maïs) ainsi que la chasse et la pêche. C'est Luci qui est aux fourneaux, elle prépare des plats aux couleurs de son pays. Les connaisseurs apprécieront ses frites de manioc, feijoadas, picanhas et tous ses desserts aux parfums de mangue et de fruits de la passion. Les non-initiés découvriront également ses recettes exotiques ou ses fameuses Caipirinhas. Tupinambá, c'est un peu une grande famille et il n'est pas rare que les clients fassent connaissance les uns avec les autres. La bonne humeur et le goût du partage favorisent une alchimie grandissante avec les habitants du quartier. Luci et Elcio proposent également un service de traiteur et de privatisation pour des événements.

Tupinambá

37, rue Gabriel Péri - Tél. 01.70.25.38.03 - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 15h, les mardi et mercredi de 17h à 20h et du jeudi à samedi de 17h à 22h

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

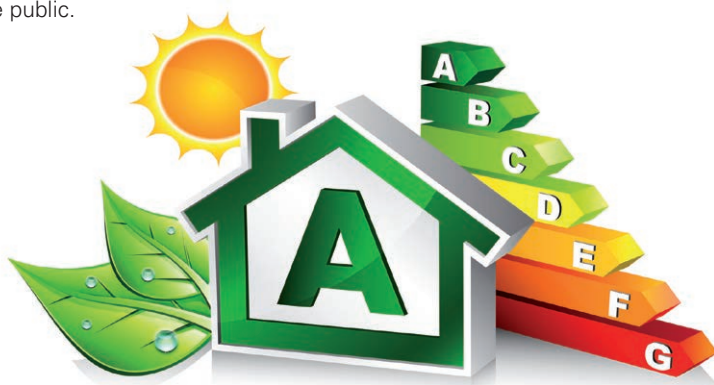
On fait le bilan

En 2015, la Ville a fait le choix novateur de s'engager dans un Contrat de Performance énergétique afin, d'une part, de minimiser l'empreinte des besoins énergétiques des structures municipales sur l'environnement et, d'autre part, de réaliser des économies notamment en matière de chauffage.

Signé pour une durée de 8 ans, ce protocole s'appuie sur deux lignes directrices : la mise en œuvre de pratiques vertueuses de la part des gestionnaires et des utilisateurs des structures et un investissement pluriannuel conséquent pour moderniser les installations techniques en lien avec la production d'électricité, de chauffage et avec l'isolation.

Après deux ans de fonctionnement, le CPE tient déjà ses promesses. En effet, un bilan pour l'année 2016-2017 a été rédigé en début d'année. Il révèle qu'au 31 juillet 2017, tous sites municipaux confondus, soit plus de 60 structures représentant 72 000 m² au total, la Ville a réalisé 162 707 euros d'économies sur sa consommation de gaz soit 29 000 euros de plus que les prévisions attendues.

Ces résultats plus que prometteurs en termes environnementaux et financiers confortent la Ville dans sa volonté de poursuivre ce type d'opération dans d'autres secteurs et en particulier l'éclairage public.



Des élus en colère

Le mercredi 7 mars, les élus municipaux de Charenton-le-Pont ont déposé un vœu par lequel ils demandent aux autorités préfectorales d'augmenter les effectifs de la Police nationale dans le Val-de-Marne, en particulier sur la circonscription de Charenton-Saint-Maurice, et d'abandonner le projet de fermer la nuit certains commissariats. Cette mobilisation ne se limite pas à nos deux villes et c'est pourquoi, dans un élan collectif, les Maires du département et notre Député, Michel Herbillon, ont souhaité unir leurs forces en ce sens.

Suite à une réunion qui s'est tenue, le 28 février à Charenton, les Maires du département et les syndicats représentatifs du corps des gardiens de la paix du Val-de-Marne ont souhaité manifester conjointement leur désaccord face à un projet visant à mutualiser certains effectifs de police et modifier les horaires d'ouverture de certains commissariats. Les Maires de Charenton, Saint-Maurice, Alfortville, Maisons-Alfort et Michel Herbillon, le Député de notre circonscription, sont totalement mobilisés pour renforcer les forces de l'ordre sur le terrain.

En effet, il pourrait être envisagé la modification des horaires d'ouverture au public des commissariats d'Alfortville et de Charenton-Saint-Maurice en les fermant de 22h à 6h du matin afin de permettre, par voie de mutualisation, de redéployer les effectifs sur le terrain sous la supervision du commissariat de Maisons-Alfort.

Les élus s'opposent vivement à cette stratégie qu'ils considèrent incohérente et inefficace au regard des finalités initiales à savoir remettre des effectifs sur la voie publique. De plus, elle ne permettra pas à l'Etat d'assurer un de ses devoirs fondamentaux : la sécurité des citoyens.

Fermement opposés à la dégradation du service public de sécurité rendu en proximité et au quotidien par la Police nationale aux Charentonnais, le Maire, Hervé Gicquel, et l'ensemble du Conseil municipal ont décidé de s'opposer fermement à ce projet, diamétralement opposé aux besoins constatés sur le terrain.

A ce titre, ils ont adopté un vœu à l'unanimité, lors de la séance du Conseil municipal du 7 mars 2018, par lequel ils demandent solennellement aux autorités préfectorales d'augmenter les effectifs dans le Val-de-Marne et en particulier sur notre circonscription, mais également d'abandonner le projet de fermer la nuit les commissariats. Le Conseil Municipal de Maisons-Alfort a voté un vœu dans le même sens le 15 mars 2018.



[Hervé Gicquel]

Maire de Charenton-le-Pont
et Conseiller départemental du Val-de-Marne

"La stratégie qui nous est proposée n'est pas acceptable car elle ne résout rien et ne se fonde que sur le principe des vases communicants. Nous avons déjà éprouvé ce type de recette miracle en matière de réorganisation du service public et le résultat n'est jamais efficace ni même cohérent. De cette manière, l'Etat se dédouane de son obligation régalienne à assurer la sécurité des citoyens. Il ne peut continuer à compter sur les élus locaux pour renforcer indéfiniment leurs propres équipes de police municipale".



[Michel Herbillon]

Député du Val-de-Marne

"J'alerte, depuis plusieurs mois, les différents Ministres de l'intérieur et le Préfet, représentants de l'Etat sur la situation des effectifs dans les commissariats de ma circonscription comprenant notamment Charenton/Saint-Maurice et Maisons-Alfort. En effet, les renforts attribués ne compensent pas les départs constatés. Cet état de fait entraîne des difficultés de fonctionnement et de présence sur le terrain. Le projet qui nous est présenté ne prévoit aucune augmentation des personnels mais au contraire de mutualiser les effectifs existants. Elle ne saurait donc être une réponse satisfaisante pour assurer la sécurité de nos concitoyens".



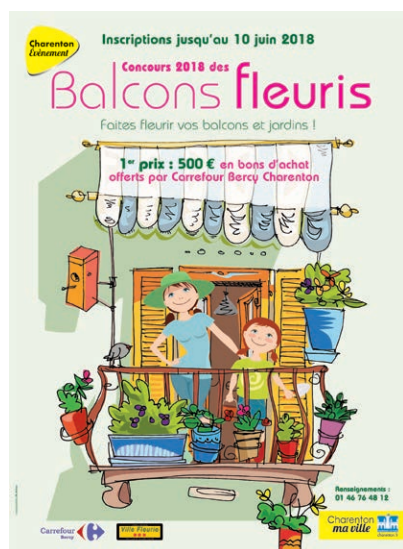
[Igor Semo]

Maire de Saint-Maurice

"La délinquance doit être combattue avec la plus grande énergie. Or, la nuit en particulier mais parfois aussi en pleine journée, les appels de nos concitoyens se heurtent à un manque d'effectifs : les policiers eux-mêmes, confrontés à une multitude de tâches qui les éloignent du terrain, en souffrent. Il faut donc renforcer le commissariat de Charenton pour déployer ensuite des équipes mobiles dans nos rues. La sécurité des Mauritiens passe par davantage de présence et c'est d'abord la responsabilité de l'Etat."

OLIVIER TOLLU

A le regarder avec son œil malicieux et son allure dynamique, on ne saurait deviner qu'Olivier Tollu vogue tranquillement vers ses 80 ans. De sa vie bien remplie, ce Charentonnais garde quelques souvenirs qu'il évoque avec humilité malgré son imposante liste de décorations dont la Légion d'Honneur à titre civil et militaire. Engagé volontaire à 18 ans dans la Marine Nationale comme fusilier marin, breveté Commando pour une période de 7 ans, il a été détaché au bout de 3 ans en tant que sous-officier dans l'Armée de l'Air dans les Unités Mobiles d'Intervention de Choc. Il entama ensuite une 2^{nde} carrière bien plus longue au service d'un grand groupe de distribution qui l'a amené à voyager aux 4 coins du monde. Bénévole dans de nombreuses associations caritatives, il est aussi Président du plus important Comité du Val-de-Marne de la société des membres de la Légion d'Honneur. Le Maire, Hervé Gicquel, le sollicite en 2017 pour reprendre la tête du Comité d'entente suite au décès brutal de Michel Beauvillier. Désormais Président du Comité d'entente des membres des actions patriotiques, il se montre très attaché à renforcer les actions de cette instance locale majeure. Il veille également à la transmission des valeurs à la jeunesse notamment au travers de la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, dans le cadre du parcours citoyen des jeunes.



ENSEMBLE VOCAL POLYANDRE

De l'art de chanter au masculin

Ils sont dix, dynamiques et bourrés de talent. Depuis 2010, unis par la passion de la musique et du chant, ils se font appeler "Polyandre". Il s'agit d'un groupe de chanteurs, tous issus de différents chœurs. Ils ont choisi d'unir leurs timbres dans une formation masculine afin d'explorer tous les registres de voix d'hommes, tout en s'éloignant des sentiers battus ! Le répertoire de cet ensemble atypique va de Purcell à Arvo Pärt en passant par Mozart, Ravel et Poulenc, de Michel Legrand à Serge Gainsbourg, des Beatles à Queen sans oublier le jazz vocal ou la comédie musicale. Eclectiques, ils chantent en français ou en anglais, mais aussi en suédois ou en japonais. Guillaume, le président charentonnais de l'association, explique "Polyandre recrute ! Nous avons pour objectif de passer à douze chanteurs et nous sommes principalement à la recherche de jeunes ténors." Alors si une répétition hebdomadaire, deux dimanches par trimestre et deux week-ends par an ne vous font pas peur, si vous aimez chanter et savez lire la musique, il ne vous reste plus qu'à les contacter. Chanter mais aussi répéter dans une ambiance conviviale et chaleureuse, car, comme le dit souvent Guillaume "L'amitié est le ciment du groupe, elle est indispensable à la cohésion ainsi qu'à l'harmonie du chœur".

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

Faites fleurir vos balcons et jardins !

Avis aux mains vertes qui sommeillaient jusqu'à présent pour cause de saison hivernale... Avec l'arrivée du printemps, voici le retour du concours des balcons fleuris. Les jardiniers, les amateurs de jolies plantes et les passionnés de botanique vont pouvoir s'en donner à cœur joie en embellissant leur jardin, balcon, fenêtre ou autre petite cour. Comme toujours, 3 catégories dans lesquelles concourir et se faire plaisir : balcons et terrasses, immeubles collectifs et jardins privés.

Inscriptions jusqu'au 10 juin prochain sur www.charenton.fr ou via les bulletins disposés dans les principaux accueils de la Ville.

Renseignement : 01.46.76.48.12



**Pour en savoir plus, écouter des extraits et suivre leur actualité : www.polyandre.fr
info@polyandre.fr - Association Les becs fins**

CONCERT JAZZ

Le groove d'Eric Legnini

Il semble que le secret du jazz d'Eric Legnini ait été mis à jour, c'est le groove. Cet élève de Richie Beirach, disciple de Herbie Hancock et de Phineas Newborn, a développé une musique en perpétuel mouvement. Au creux de cette musique se niche le groove, et il se trouve qu'Eric Legnini en possède un, et d'une technique redoutable encore ! Toujours à l'affût de ce qui se fait de mieux dans les styles musicaux, il est logique que l'afro-beat lui chatouille les doigts. Avec son quartet, il propose un jazz spontané, expansif et généreux. Ses mélodies sont pures et précises, elles envoûteront le public du Petit t2r, à coup sûr.

Judi 3 mai à 20h30 - Petit t2r

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - www.lestheatres.fr

Tél. 01.46.76.67.00



< RENDEZ-VOUS >

OFFICIEL

Commémorations

Mercredi 25 avril : Commémoration du génocide Arménien

La cérémonie débutera à 18h devant le Khatchkar du parc de la Cerisaie.

Dimanche 29 avril : Journée nationale du Souvenir de la déportation

Le rendez-vous a lieu à 11h30 au monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle. A 11h15 un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) afin de conduire les participants charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice.

Mardi 8 mai : 73^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

A 11h, rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé, puis à 11h30 début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton, place de l'église.



LUNDI 16 AVRIL À PARTIR DE 19H

Permanence de Michel Herbillon



Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice), tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. Il n'est pas nécessaire de réserver.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

DES ATELIERS PHILOSOPHIE

Il n'y a pas d'âge pour continuer à apprendre

"Il n'y a pas d'âge pour commencer et continuer d'apprendre à philosopher", dit Epicure, "surtout si c'est en vue de mener une vie bonne, avec les autres", précise le philosophe français Paul Ricœur. Le centre Alexandre Portier propose régulièrement des ateliers philosophie destinés aux seniors charentonnais. Aucune connaissance antérieure n'est exigée pour participer et chacun peut intervenir librement. Entrée libre.

Jeudi 3 mai à 10h30 : "Doit-on vraiment chercher le bonheur ?"

Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux



BIENTÔT LA FÊTE DES QUARTIERS

Faire rimer quartiers et convivialité

Excellente occasion de partager des moments entre voisins, la Ville propose chaque année aux Charentonnais de participer à la fête des quartiers. Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé de l'animation événementielle rappelle "Nous sommes très attachés à cette fête des quartiers, elle crée des ponts entre les différentes générations qui profitent de cette soirée dans une ambiance familiale et conviviale. Cette année, la fête des quartiers aura lieu le vendredi 25 mai. Elle est souvent le déclencheur de complicité et de nouvelles amitiés. Un moment passé ensemble et on se découvre des points communs, on fait connaissance." Pour participer à cette fête des quartiers, il suffit de se concerter et de s'organiser entre voisins. La Ville peut fournir les tables et les chaises. Le partenaire de cette opération, le Crédit Mutuel propose, de son côté, le kit de fête (gobelets, nappes, assiettes et ballons).

Inscriptions jusqu'au 15 mai prochain : communication@charenton.fr



★ Agenda ★

Animation seniors "Loto"

Lundi 9 avril à 14h30

Inscriptions auprès du pôle seniors : 01.45.18.36.18.

★ Centre Alexandre Portier - Accès par le 2, rue de l'Archevêché

Le pôle seniors organise une animation "loto" le lundi 9 avril dans la salle du rez-jardin du centre Alexandre Portier. Venez passer un moment convivial autour de ce jeu qui a cette spécificité d'allier à la fois détente et concentration !

Léontine : *"J'aime participer au loto car c'est une occasion ludique pour moi de passer un bon moment, de rencontrer d'autres personnes et, si la chance est au rendez-vous, de repartir avec un petit cadeau !"*



L'art d'en faire tout un plat

Jusqu' au 14 avril

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h - Samedi 10h à 12h et 13h à 18h - Entrée libre

★ Espace Art et Liberté - Place des Marseillais

Depuis l'Antiquité, nourriture et cuisine ont inspiré de nombreux artistes : scènes de tables, natures mortes, compositions contemporaines traversent l'histoire de l'Art. La cuisine est un langage universel, le regard sur la nourriture nous dit beaucoup sur la société et le temps qui passe. Comme aimait à le dire Paul Bocuse *"Art et cuisine, un même travail de la matière, un même souci des formes et des proportions..."*



Opération "Ville propre"

Mardi 17 avril

Toute la journée

★ Rue des Bordeaux

Avec le retour des beaux jours, la Municipalité reprend son opération "Ville propre" dans l'ensemble des quartiers de Charenton. Après la rue Victor Hugo le mois dernier, c'est la rue des Bordeaux qui verra, ce mois-ci, le bal des balayeuses et des laveuses. Cette opération permettra d'effectuer un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée, du mobilier urbain. Il sera également réalisé un diagnostic poussé de la voirie et des travaux à y effectuer.



Mardi 10 avril

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription au 01.46.76.50.00.

2^e séance le jeudi 12 avril de 14h à 17h.

★ Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris

Mercredi 11 avril

Conseil Municipal • 19h

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Mercredi 11 avril

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Tous les mercredis

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Jeudi 12 avril

Münch en musique • 19h

Les élèves du conservatoire A. Navarra partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch. Gratuit.

★ Conservatoire A. Navarra
1, allée des Tilleuls

Les écrits de M. Girardot de Nozeroy

• 20h30

6 € à 19 €. Dès 15 ans

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris - 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Vendredi 13 avril

Conférence sur le roman "Paul et Virginie" • 14h30

Etude du roman de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre publié en 1788

Tarif : 5 €

★ Centre Alexandre Portier
21, rue des Bordeaux
salle du rez-de-jardin

Samedi 14 avril

Speaking Coffee • 10h à 12h
Tous les samedis
★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Mardi 17 avril

Opération "Ville propre" au niveau de la
rue des Bordeaux, de l'angle de la rue
de Paris à l'angle de l'Archevêché
Toute la journée

Samedi 21 avril

Compétition basket (benjamins) • de
12h à 17h30
★ Complexe Nelson Paillou
Avenue Anatole France

Du lundi 30 avril au samedi 5 mai

**Exposition annuelle des Ateliers d'Art
de Charenton** • 13h à 18h
★ Espace Art & Liberté
place des Marseillais

Jeu 3 mai

Eric Legnini Quartet • 20h30
10 € à 29 €. Tout public
★ Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Samedi 5 mai

Qui a peur du loup ? • 15h30
A la découverte des ombres chinoises
Gratuit. Inscription obligatoire au
01.46.76.69.00.
★ Médiathèque des Quais
36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00

Vos Ateliers

Lundi 9 avril

Atelier dessin peinture • 15h à 17h15
Minuit Mardi - Séance 26 €. Trimestre
161 € - 19h30 à 21h30 : Séance 23 €. Trimestre 180 €
★ Maison des artistes, 9 place de la
Coupole - www.mandorla.net
06.09.31.56.86

Samedi 14 avril

Stage Modelage Modèle Vivant • 13h30
à 18h30 - 50 € modèle compris.
Egalement le samedi 5 mai.
30 € + 100 € pour modèle (à diviser par
le nombre d'élèves)
★ Ateliers d'Art de Charenton
4, rue de la Mairie
assoc-alec@laposte.net

Atelier peinture aux pigments • de
15h à 18h - 45 €. Minuit Mardi
★ Maison des artistes - 9, place de la
Coupole - www.mandorla.net
06.09.31.56.86

Dimanche 15 avril

Dimanche artistique • 14h à 18h
Animations artistiques et créatives
Enfant 30 € / Adulte 35 € (matériel
compris, goûter offert)

Sur réservation : 06.84.59.63.24

★ Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier
asso@atelierscouleurs.org

Mardi 17 avril

Stage Fusain • Pastel Modèle Vivant
10h à 13h - 48 €.
★ Les Ateliers d'Art de Charenton
Ateliers d'Art de Charenton - 4, rue de la
Mairie - assoc-alec@laposte.net

Du lundi 16 au vendredi 27 avril

Les Bulles' Arts • 14h à 18h
Animations artistiques et créatives
Enfant 30 €/jour - Adulte 35 €/jour
(matériel compris, goûter offert)

Sur réservation : 06.84.59.63.24

★ Les Ateliers Tout en Couleurs
51, square Henri Sellier
asso@atelierscouleurs.org

Du lundi 16 au vendredi 20 avril et du lundi 23 au vendredi 27 avril

**Stage "Peinture - méditation - méthode
le Geste de peindre"** • de 10h à 11h15
Enfants : 139€ - Adultes : 175€ (tout compris)
★ L'atelier de Charenton - 33, rue
Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08
atelierdecharenton@gmail.com

Du lundi 16 au mercredi 18 avril

**Stage "Peinture - méditation - méthode
le Geste de peindre"** • 16h à 17h15
Enfants : 91€ - Adultes : 119€ (tout compris)
★ L'atelier de Charenton - 33, rue
Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08
atelierdecharenton@gmail.com

Mardi 1^{er} mai

**Stage "Peinture - méditation - méthode
le Geste de peindre"** • 17h à 18h30
Enfants : 31 € - Adultes 39 € (tout compris)
Egalement les samedis 5 et 12 mai de
10h30 à 12h
★ L'atelier de Charenton - 33, rue
Gabrielle - Tél. 06.12.61.39.08
atelierdecharenton@gmail.com

Samedi 5 mai

Atelier dessin avec modèle • 15h à 18h
Minuit Mardi - 40 € + prestation modèle
★ Maison des artistes - 9, place de la
Coupole - www.mandorla.net
06.09.31.56.86

Permanence

Les élus à votre rencontre
le samedi matin

★ **Au marché du centre**
Les samedis 28 avril, 5 et 12 mai

CHARENTON DEMAIN
Bois de Vincennes suite ...



Le mois dernier dans ces mêmes pages du *Charenton Magazine*, le groupe Charenton Demain avait rappelé ses réserves significatives quant à la volonté de la ville de Paris de permettre la baignade du public en 2019 dans le Lac Daumesnil. Ainsi, l'avis du Conseil municipal de Charenton du 11 octobre dernier avait-il été transmis au commissaire enquêteur en charge de l'examen de cette initiative parisienne. Or les élus parisiens ont finalement décidé de la

"reporter" en raison des risques qu'elle comportait. Un collectif d'habitants et d'associations s'était mobilisé pour dénoncer cette orientation qui selon eux, menaçait la biodiversité de l'île de Bercy, de même que le caractère patrimonial d'un site classé et protégé. Cependant, un report n'est pas un abandon et les membres de Charenton Demain demeurent vigilants.

L'édition 2018 de la Foire du Trône du 30 mars jusqu'au 27 mai, connaît des évolutions. Sous la pression des riverains excédés par les nuisances mais également suite aux demandes répétées des Maires des communes val-de-marnaises, la ville de Paris ferme maintenant les portes de cet événement à 23 heures au lieu de minuit pour les précédentes éditions. Le volume sonore est baissé à un maximum de 70 dB pour chaque manège. La sécurité des manèges est surveillée avec l'appui de la préfecture de police de Paris et la circulation est interdite aux abords de la pelouse de Reuilly les week-ends de midi à 21h.

Naturellement, la police municipale de Charenton est mobilisée pendant la durée de cet événement, notamment les dimanches, afin d'endiguer les stationnements sauvages, les problèmes de circulation et de surveiller les rues charentonnaises. Ces nouvelles règles d'encadrement sont la preuve d'une évolution notable de la ville de Paris. Cependant, le vœu de la Maire du 12^e arrondissement de réduire de moitié la surface de cette manifestation et de le limiter à 6 semaines, à compter de 2019, semble pour l'instant bloqué au niveau de l'exécutif parisien. Notre Maire est intervenu récemment pour demander son application. La Foire du Trône n'a pas lieu d'être sur ce site. Nous espérons la voir un jour voguer vers un autre territoire francilien plus adapté. Le site du Bois de Vincennes doit être essentiellement dédié à la détente, à la quiétude, aux balades, aux activités sportives et ainsi être préservé comme le joyau de l'environnement de l'Est Parisien.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT
Quartier Bercy Charenton : la majorité écoutera-t-elle (vraiment) les Charentonnais ?

A l'occasion d'une récente réunion publique, les Charentonnais ont pu partager leur vision de l'actuel quartier de Bercy et s'exprimer sur le projet

d'aménagement urbain du futur quartier Charenton-Bercy.

La nécessité de résorber l'enclavement du quartier Bercy et d'établir des liaisons douces avec Paris et le reste de Charenton a fait l'unanimité. Tout comme le besoin d'un quartier vivant et animé par une mixité équilibrée entre logements, bureaux, services publics et commerces. Notre groupe "Charenton avant Tout" défend cette vision de l'aménagement urbain depuis plusieurs années et nous nous réjouissons donc de constater qu'elle est partagée par les habitants, mais aussi par la municipalité qui nous a assuré agir en ce sens.

Cependant, un autre point essentiel est revenu à plusieurs reprises parmi les habitants : celui de traiter efficacement le bruit et la pollution provoqués par l'autoroute A4, en la couvrant ! On voit mal en effet comment l'idée conceptuelle du futur quartier, à savoir créer du lien entre la Seine et le Bois de Vincennes, pourrait se concrétiser avec le maintien de cette barrière infranchissable que constitue l'A4. Le projet de conversion en boulevard urbain n'est manifestement plus à la hauteur de l'enjeu et nous continuons de penser que la couverture partielle de l'A4 est plus que jamais d'actualité pour reconquérir les berges de Seine. La majorité municipale aura-t-elle le cran d'écouter les Charentonnais sur ce point ?

Loïc RAMBAUD, Conseiller Municipal
@rambaudloic, www.charentonavanttout.fr



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
Quartier de Bercy: votre avis compte !

C'est donc UrbanEra, entité de Bouygues, qui a été retenue pour prendre en charge l'aménagement du quartier Bercy de Charenton. C'est le choix qui nous paraît le plus prometteur.

Toutefois, certains aspects appellent à notre vigilance. Nous devons par exemple nous opposer au recours à d'éventuels partenariats public-privé, mode de financement plus profitable au second qu'au premier selon la Cour des comptes. Nous espérons aussi une offre de transports en commun à la mesure de ce projet et qui profite au reste de la ville. Il est impératif de créer des jonctions entre ce nouveau quartier et les autres parties de Charenton sous peine de bâtir une enclave rutilante mais isolée. La concertation promise par le maire est indispensable. Les meilleurs aménageurs d'un territoire sont ses habitants car ils ont une compétence inestimable: ils y vivent ! **Émilie Bertrand**



CHARENTON AMBITION
Quand le jeune Macron dénonçait un système qui favorisait les séniors

En 2008, Emmanuel Macron, alors jeune inspecteur des finances, annonçait dans le rapport qu'il supervisait pour le Conseil des Prélèvements Obligatoires, institution rattachée à la Cour des Comptes, la répartition des prélèvements obligatoires entre générations et la question de l'équité générationnelle". En clair, le système favorisait les séniors qui payaient une CSG moins élevée que les actifs. 10 ans plus tard, c'est bien ce que le chef de l'Etat a corrigé en janvier dernier avec sa hausse de 1,7 points de la CSG destinée à financer une baisse de cotisations sociales pour les salariés. En 2016, France Stratégie, centre de réflexion rattaché à Matignon, écrivait "la pauvreté a longtemps touché davantage les personnes âgées que les jeunes. Aujourd'hui, c'est l'inverse." Le commissaire général de France Stratégie de l'époque, l'économiste Jean Pisani-Ferry, était ...le chef économiste d'EM ! pendant la campagne présidentielle. **Chantal Gratiot**

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Albane Misseri • Kaïna Mayala • Ako Yanagizaki • Jiao Cheung • Emiliana Bonneville • Zacchary De Becque • Saul Zirah • Elie Dukan • Liv Smadja Natanael Levy • Elly Blaish • Ilona Seka • Olivia Passeron • Isaac Maguin • Roxane Le Bert • Arthur Delnord • Naomie Oiknine • Léonard Dos Santos Oliveira • Elly Monfort • Salomé Delaunay • Loïc-Ethan Daya Noupoue • Mila Rehana • Paul Merle • Arthur Sauvage • Ezekiel Barnier • Giulia Mellerin • Edel Achache Jeanne Byasson • Sienna Chaussy Lucas Fossati Hamza • Evan Pamphile Reine Lewat • Eulalie Nativel-Fontaine Gabriel Joveski • Sharlyne Rudermann Sacha El Charer • Lilia-Leonor Gonzalez Liora Berrih • Juliette Demaison • Lohan Pan-Duc Nhon

Décès

Avec nos sincères condoléances

Dany Saubesty Épouse Poliautre • Catherine Ilbizian • Marie-Laure Laruelle • Gilles Mouxoux • Thierry Devillebichot • Pierre Fornet • Mohammed Bouchemoua • Germaine Jean-Noël Épouse Courtois • Patrick Bordes • Maryse Lemercier • Pierre Hönigserg • Maryline Burnay • Hugues Deneux • Philippe Schweitzer • Monique Hérault Veuve Valeur • Paulette Sellet Veuve Moro Lorenzo • Joaquin Mateu Vila • Suzanne Idel Veuve Vexler

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

Pour les jeunes garçons et filles

- nés en avril 2002 : d'avril 2018 à juillet 2018
- nés en mai 2002 : de mai 2018 à août 2018
- nés en juin 2002 : de juin 2018 à septembre 2018.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 15 avril

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 22 avril

GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON

3, place des marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

Dimanche 29 avril

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

Mercredi 1^{er} mai

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Dimanche 6 mai

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.



Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

Nécrologie

Adieu à Elie Gambier



Nous avons appris avec peine le décès d'Elie Gambier ancien maire-adjoint en charge des actions patriotiques survenu le 12 mars

dans sa 95^e année. Engagé en 1944 dans la 1^{ère} armée française, il participa activement aux combats pour la libération du joug nazi ainsi qu'à la guerre d'Indochine ce qui lui valut la médaille militaire et plus tard la Légion d'Honneur. Après une riche carrière dans la gendarmerie, il s'installa à Charenton en 1969 et fonda une entreprise de transports routiers. Très impliqué au sein de l'association des retraités de la gendarmerie, ainsi qu'au Conseil Municipal de 1988 à 2008, il siégea également au tribunal des pensions militaires. A ses deux filles, Edith et Elisabeth, à son petit-fils, Clément *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

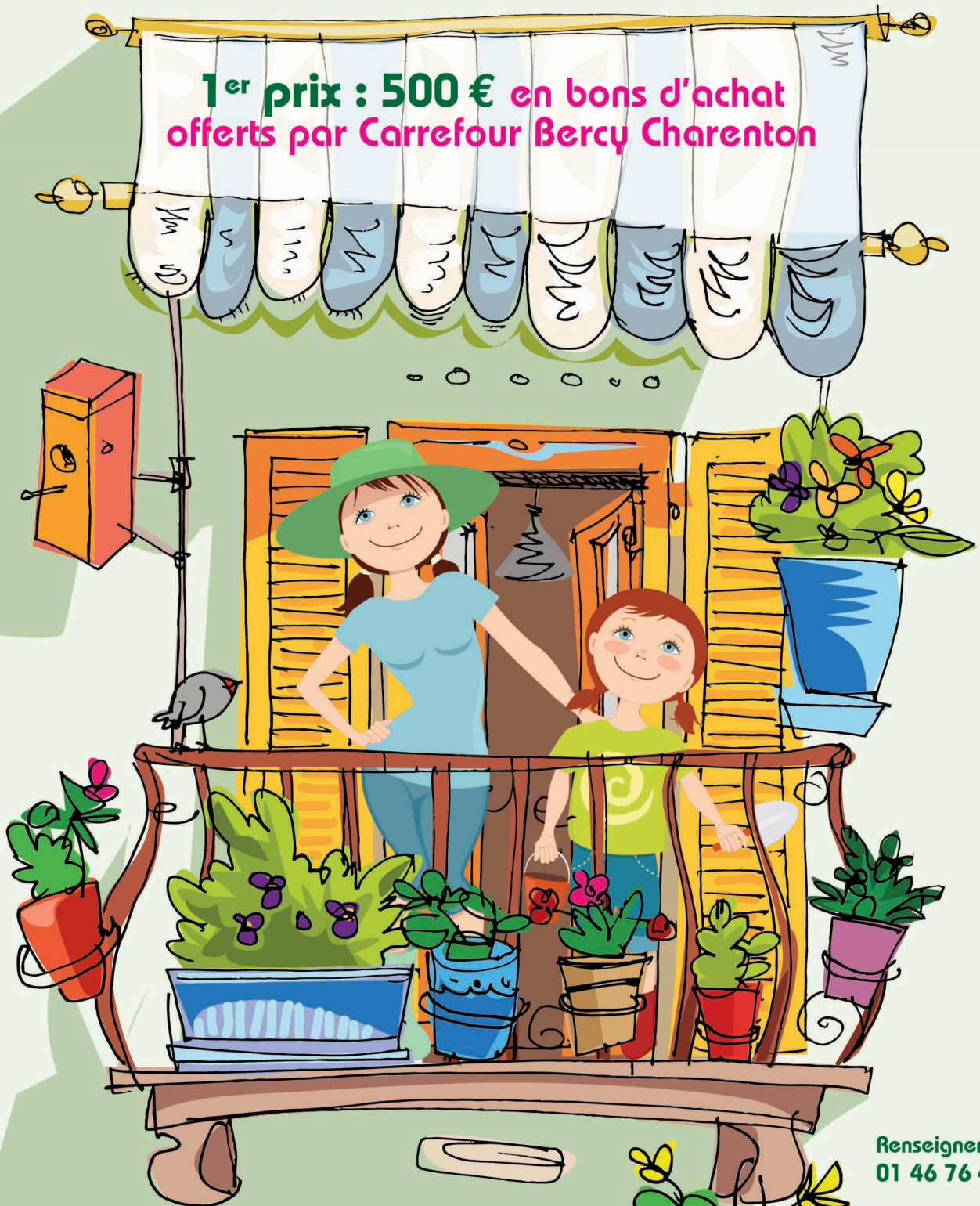
Charenton
Évènement

Inscriptions jusqu'au 10 juin 2018

Concours 2018 des
Balcons fleuris

Faites fleurir vos balcons et jardins !

1^{er} prix : 500 € en bons d'achat
offerts par Carrefour Bercy Charenton



Renseignements :
01 46 76 48 12

Carrefour
Bercy

CONCOURS TRIMONATL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Charenton
ma ville
Charenton-14-Port
charenton.fr